



CONSEIL D'ADMINISTRATION (par visio)
Le 2 novembre 2020 à 20h00

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni par visio avec ZOOM le 2 novembre 2020 à 20h00.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Joël BOUCHER (Vice-président, Culture Judo), Didier LE SAUX (Vice-président), André MORINEAU (Président CD22), Maël ALLÉE (Président CD29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Isabelle MERRANT, Myriam DEVAUX (Membres).

Invités :

Laurent COMMANAY (CTS/DTN), Benjamin ASSIÉ (RAR), Jean-Pierre DECOSTERD (CTN), Franck ROBERT (CTF), Kilian COLLET (CTF) et Cédric ROUDOT (CTF).

Absents excusés :

Conseil d'administration :

Anthony LE DANIEL (Vice-Président) et Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre).

Invités : Patrick MENARD (chargé de mission).

Début de la séance à 20 h

SOMMAIRE

1. **POINT SUR LA SITUATION DE CRISE**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2. **MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS : ACTIVITÉ A DISTANCE (PROFS)/ EMPLOI (DIRIGEANTS)**
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3. **EMPLOI**.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. **COTISATIONS CLUBS**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5. **ACTIVITÉ DE REPRISE**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6. **ACHATS GROUPÉS**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7. **QUESTIONS DIVERSES**.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Jérôme LIOT ouvre la séance et donne quelques infos :

- AG Fédérale en vote électronique
- Création d'un groupe WhatsApp : surtout des échanges d'infos (lien infos essentielles).



1. POINT SUR LA SITUATION DE CRISE

- Décret relatif au confinement du 30/10/2020 → Impossibilité de la pratique en club.
- Quelques publics peuvent poursuivre : la formation, le handisport, sport sur ordonnance.
- Pour les scolaires : Isabelle est intervenue sur les TAP (sans masque)
- Réflexion : Comment peut-on intervenir sur les TAP (en école publique) et pas sur les clubs ?
- Tout ce qui est dans le milieu scolaire relève du chef d'établissement (renvoyer les clubs vers le chef d'établissement).
- Laurent Commanay souligne que pas grand-chose n'a redémarré et que nous sommes preneurs des infos provenant des clubs.
- Jérôme Liot précise qu'il n'y a plus de judokas à entrer dans les dojos.

2. MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS : ACTIVITÉ A DISTANCE (PROFS) / EMPLOI (DIRIGEANTS)

Formation professionnelle

- Laurent Commanay précise que la formation des enseignants est autorisée. Il faut essayer de mettre en local des formations continues et initiales des enseignants.

SNR

- Essayer de faire un SNR départementalisé :
Isabelle MERRANT → les salles sont verrouillées. Comment faire ?
Jérôme Liot → faire un tour des comités, essayer de voir auprès des communes si solution envisageable (dans le cadre de la formation)
Myriam Devaux → Animateurs suppléants de l'an passé sont reconduits ? Réponse de Laurent : oui.

Dans le 22 : Pas contre mais n'a pas de lieu pour l'instant.

Dans le 29 : Priorité de le faire ou pas ? Est-ce prioritaire dans le cas du confinement ? Quel est le besoin de formation des enseignants aujourd'hui. Plutôt axé sur le numérique. Formation en vidéo pour les enseignants

- Laurent Commanay : besoin des clubs de répondre à des questions de proximité. Différence entre tous les départements. Beaucoup de demandes administratives des clubs. Quelle attitude administrative pour les profs ? Les grades semblent être une priorité. Réel besoin d'informer les dirigeants.
- Jérôme Liot souligne qu'il est important de garder les profs mobilisés et qu'ils puissent se voir et échanger.
- Cédric Roudot propose de faire formation mais bien définir le contenu. Profiter du temps d'attente pour former les enseignants. Les thèmes peuvent être choisis par les enseignants.
- Kilian Collet est d'accord avec ces idées de rassemblements locaux. Cela peut être précieux pour prendre un peu de recul et en profiter
- Cédric Roudot → Profiter pour faire la passation entre les anciens et les nouveaux. Cela peut être un temps de réflexions sur des thèmes non fermés, un rappel sur certains thèmes. Les jeunes enseignants doivent être incités à venir. Echange sur le tapis, ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps.
- Joël Boucher propose de faire un sondage pour les thèmes.
- Kilian Collet donne un exemple : expliquer les critères attendus pour les katas. La demande doit être portée par la ligue et le comité et non par un club.
Ouvrir un dojo pour quelques profs, c'est envisageable. Eventuellement, les dojos privés.
- Pour le 22, voir auprès de Pascal Legoux. Mieux vaut éviter un week-end end et le mercredi.
- Jérôme Liot précise qu'il ne faut pas cloisonner par département.
- Kilian Collet : Il faut rester sur des ½ journée (pas de problème de repas...)
- Myriam Devaux propose le Dojo de St Philibert (pour le Sud Finistère)

- 35 : Dojo régional, sinon essayer de trouver une salle ailleurs. Penser également aux dirigeants.
- 56 : Tout est fermé. Les professeurs sont inquiets. Activités partielle, PGE ... Jean Paviot va essayer de voir sur Ploërmel. Mais quand ? et quoi ?
- Jérôme Liot → Répondre à la demande mais également organiser de l'échange. A adapter selon les territoires. Essayer de le faire sous 10 jours et éventuellement recommencer après
- Jean-Pierre Decosterd → Permet de garder le contact et d'avoir une activité judo.
- Didier Le Saux va demander à Caudan pour le 56.
- Jérôme Liot → Inscription extranet afin de faire parvenir une attestation et une convocation.

3. EMPLOI(DIRIGEANTS). ORGANISATION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR LES PERMANENTS + RELAIS SUR LES CD ?

Jérôme Liot propose de faire une réunion ~~dirigeant~~ mercredi ou jeudi pour les dirigeants vers 18h00, recueil des problématiques et faire un premier niveau d'information sur les activités partielles, PGE et autres...

Une adresse a été créée pour que les gens posent leurs questions. On s'engage à y répondre dans le meilleur délai. Des FAQ par rapport à l'emploi seront mise en place.

Infographie des questions. Schémas assez complet pour les questions et les réponses.

Aujourd'hui, les clubs sont informés par le dojo info, l'emploi les tiers de confiance qui gère les salaires. La ligue est support.

Laurent Commanay précise qu'en Bretagne beaucoup de professionnels sont indépendants et la formation est à déduire de leurs revenus.

Thierry Guilmoto souligne que la plupart des clubs ont fait leur rentrée (ainsi que les rentrées d'argent) Ils ont de l'argent pour payer leur salarié. Certains ont fait le même nombre mais n'ont rentré aucune licence.

Kilian Collet précise qu'il faut donner les grandes lignes sur le chômage partiel. Rembourser les gens ? Offrir un sweet ?

Myriam Devaux → Il ne faut pas parler de remboursement. Au premier confinement, on a essayé de trouver une solution pour récupérer les heures non effectuées. Préoccupation d'activités de confinement

Laurent Commanay → Le CDOS œuvre afin que le sport ait une aide massive. Ne pas hésiter à faire la demande de chômage partiel.

Benjamin Assié → En mars la saison était quasiment finie. Maintenant c'est plus compliqué avec une fermeture très stricte les clubs ont intérêt à utiliser le chômage partiel. D'ici mercredi soir, il va essayer d'avoir des documents. On apporte le cadre, les principes généraux, mais ce ne sont que des recommandations. Explication de Benjamin sur l'activité partielle, par rapport au contrat de travail.

Jérôme Liot précise que pour les cas particuliers, ils pourront être étudiés afin d'essayer d'apporter de l'aide.

4. COTISATIONS CLUBS

Jean Paviot (56) précise que les cotisations clubs ne sont pas encore parties.

Loïc Sévellec souligne que la cotisation clubs est basée sur les licences de l'année passée. Pour la ligue, c'est 37K€ euros, c'est un emploi, il est urgent d'attendre et de faire partir l'appel de cotisation en février et mars d'attendre les comptes et de refaire le point, afin de réguler ou pas la cotisation.

Décision : Accord des 4 présidents départementaux pour faire l'appel à cotisation en Février 2020

Myriam Devaux précise que pour son club le poste déplacements missions réception est gelé car plus de compétitions donc pas de problème pour payer la cotisation club.

Jérôme Liot souligne que l'année 2022 risque d'être compliquée pour la Ligue et les Comités. Par contre, pour les clubs, c'est l'année 2021 qui sera importante.
Campagne ANS (levier pour les clubs en difficulté)

5. ACTIVITÉ DE REPRISE

Il faut être prêt à redémarrer. (Ex Kata : se déplacer dans les clubs ; ou éventuellement en visio).
On doit être raisonnable et objectif.

6. ACHATS GROUPÉS

- On a pris contact avec Languedoc chimie pour les produits (gel distributeurs...), masques.
Un document va être produit pour les tarifs.
Thierry Guilmoto précise qu'il n'est pas intéressé car il a un déjà un partenaire et met en place quelque chose avec les clubs du 35 sauf si gros partenariat sur le cd et sur la ligue.
Harmonie mutuelle est demandeur pour un partenariat avec les comités et la ligue.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Jérôme Liot informe la reprise de l'activité pour le Pôle Espoir, par contre le public n'est pas admis.
 - Il précise également que l'aide de 400 € apportée habituellement aux clubs lors des tournois labellisés sera reversée aux clubs organisateurs pour les compétitions à huis clos. (ex : Fouesnant)
- APPROUVE PAR LE CA

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale.

